



AÉROPORT DE  
PIERREFONDS

# La Direction doit répondre aux élus CSE

10 octobre 2023

Depuis quelques temps, la direction ne répond pas aux questions posées par les élus du Comité Social et Economique.

Les questions posées par les élus sont issues des problématiques terrain rencontrées par tous les salariés.

- Quel avenir pour les salariés à la fin de l'APLD<sup>i</sup> ?
- Pourquoi on irait vers un APC<sup>ii</sup>
- Quelles conséquences suite au droit d'alerte déposé en 2022 pour RPS<sup>iii</sup>
- Les gratifications annuelles pour 2023

**Si la direction ne revient pas vers les représentants du personnel, les salariés seront en grève le mercredi 18 octobre.**

Rappel : Pensez à vous déclarer 48 heures à l'avance pour respecter la loi Diard.

**[Vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'UNSa Aérien ? Contactez-nous !](mailto:denis.badjah@unsaerien.com)**



**denis.badjah@unsaerien.com**

<sup>i</sup> APLD : Activité Partielle de Longue Durée

<sup>ii</sup> APC : Accord de Performance Collective

<sup>iii</sup> RPS : Risques PsychoSociaux



Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC

